

## DÉFINITIONS : BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE D'ENGAGEMENT LOCAL

|  |   |
|--|---|
| <p>Définition et développement des priorités</p> | <p>1. La <b>Consultation</b> est une technique participative visant à recueillir l'avis d'un large éventail de représentants de la communauté locale, en mettant l'accent sur les voix qui ne sont généralement pas entendues. Cela offre une occasion importante d'écouter les représentants locaux afin de comprendre leurs priorités et défis au niveau du développement, ainsi que de mieux comprendre le contexte local. Une consultation implique que les membres du personnel de l'USAID écoutent les représentants locaux sans agenda, avec un esprit ouvert et sans jugement. Ils doivent écouter pour apprendre, respecter toutes les voix et valoriser les relations.</p> <p>2. L'<b>Analyse participative des systèmes (Système complet dans une pièce, 5Rs, cartographie des systèmes, etc.)</b> implique que le personnel de l'USAID s'engage avec les communautés assistées dans une réflexion et des analyses systémiques visant à comprendre comment les systèmes fonctionnent, comment des représentants, actions et résultats particuliers interagissent entre eux et avec leur environnement, et s'influencent mutuellement. Les outils d'analyse des systèmes, tels que la cartographie des systèmes, l'analyse des réseaux, le système complet dans une pièce, les 5Rs et autres, sont des moyens de comprendre et de collaborer avec les parties prenantes locales et de visualiser les dynamiques complexes d'un système local.</p> <p>3. Le <b>Co-développement avec les communautés locales</b> rassemble les représentants et les partenaires du développement de manière à ce qu'ils produisent collectivement un résultat mutuellement apprécié, en utilisant un processus participatif supposant un certain degré de partage du pouvoir et de la prise de décision. Il s'agit d'un processus limité dans le temps visant à produire un résultat spécifique. Le co-développement peut se faire avec une seule ou plusieurs parties prenantes. L'implication directe des représentants locaux dans le développement des programmes peut contribuer à l'appropriation locale des activités et de leurs résultats.</p> <p>4. <b>Consultation et finalisation conjointe avec les partenaires gouvernementaux des résultats des activités à travers la phase de développement</b> : La co-crédation au niveau des activités est un type d'efforts de collaboration plus vastes auxquels le personnel de l'USAID participe tout au long du cycle de programme de l'USAID. La collaboration devrait avoir lieu au niveau de la stratégie, lorsque l'USAID consulte les principales parties prenantes ou les homologues gouvernementaux au moment de l'élaboration de leur stratégie, lors des processus de conception de projet, lorsque les équipes de conception collaborent avec les parties prenantes pour mieux comprendre un contexte ou un problème donné, ou lorsque l'USAID surveille, évalue et apprend de ses programmes de développement (<a href="#">Note de discussion sur le cycle de programme : aide supplémentaire en matière de co-crédation</a>).</p> <p>5. <b>Conseils de leadership/conseils consultatifs locaux</b> : Une façon courante d'améliorer la réactivité de la programmation au contexte est d'intégrer dans les structures des projets et des activités des instances consultatives où les parties prenantes locales peuvent donner un retour d'information périodique à partir de leurs observations de la programmation et du contexte. (<a href="#">Conseils pour une meilleure utilisation des conseils consultatifs</a>)</p> |
| <p>Processus de partenariat</p>                  | <p>6. <b>Demandes d'information (RFI) destinées aux entités locales</b> : Une RFI est un appel aux organisations pour partager des informations techniques ou d'autres informations demandées avant que l'USAID n'émette une sollicitation formelle. La RFI est un moyen pour l'USAID d'explorer des idées et des plans pour des projets futurs dans un domaine particulier. En ciblant explicitement les entités locales par le biais de canaux de communication et de marketing locaux et en publiant la RFI dans les langues locales,</p>  |

|  |   |
|--|---|
| Processus de partenariat (suite)   | <p>l'USAID peut s'assurer que les perspectives et les priorités locales sont intégrées dans l'éventuelle sollicitation. C'est également une façon pour l'USAID de favoriser une relation avec les représentants locaux indépendamment d'un prix ou d'un autre arrangement financier.</p>  |
|  | <p><b>7. Propositions ou demandes non sollicitées émanant d'entités locales</b> fournissent une méthode permettant aux organisations locales de soumettre des approches uniques, innovantes ou exclusives pour des solutions aux défis en matière de développement. Parce qu'elles ne sont pas soumises en réponse à une sollicitation initiée par l'USAID, elles permettent au partenaire local de disposer de toute l'autorité et de la direction technique nécessaires pour façonner le format et le contenu de la proposition.</p>  |
|  | <p><b>8. Co-crédation d'une récompense avec les entités locales</b> : La co-crédation d'une récompense rassemble des personnes afin de créer des solutions à des défis de développement spécifiques. Lors de la co-crédation avec des entités locales, les équipes de l'USAID engagent des partenaires locaux et des parties prenantes locales clés pour définir en collaboration le problème, identifier des solutions nouvelles et existantes, construire un consensus autour des domaines d'action, et/ou affiner les plans pour faire avancer les programmes et les projets. Comme son nom l'indique, la co-crédation repose sur la collaboration avec un ensemble diversifié de représentants, ce qui permet une répartition plus équitable de la responsabilité et de la propriété des résultats entre tous les partenaires.</p>  |
|  | <p><b>9. Limitation de la concurrence ou de l'éligibilité aux entités locales</b> : L'USAID peut décider de restreindre la concurrence ou l'éligibilité à un type particulier d'organisation, y compris les entités locales. Cela garantit qu'un partenaire local sera le bénéficiaire principal (ou unique) (voir ADS 303.3.6.5 (c) 1 &amp; 2).</p>  |
|  | <p><b>10. Sollicitations dans la ou les langues locales</b> : Le fait de proposer des demandes de propositions ou des candidatures dans plusieurs langues ainsi que d'accepter des soumissions dans plusieurs langues peut considérablement élargir le groupe de candidats et diminuer les obstacles à l'entrée pour les partenaires locaux.</p>  |
|  | <p><b>11. Journées industrielles destinées aux entités locales</b> : Une journée industrielle est un événement organisé par une équipe de développement des activités afin d'échanger des informations avec l'industrie et d'autres parties prenantes concernant les acquisitions actuelles ou futures. Le terme « industrie » fait référence aux partenaires potentiels d'acquisition et de mise en œuvre de l'assistance ainsi qu'aux représentants du secteur privé. Une journée industrielle peut inclure des sujets tels que les priorités stratégiques ou les projets d'une mission, la stratégie d'approvisionnement, la faisabilité de l'exigence ou les critères d'évaluation. L'objectif d'une journée industrielle est d'échanger des informations entre l'USAID et des partenaires potentiels, ce qui permet à l'USAID de communiquer ses exigences et de recueillir les commentaires de l'industrie quant à leur capacité à satisfaire ces exigences, ainsi que d'exprimer toute question ou préoccupation. « Journée industrielle » est un terme d'acquisition (FAR 15.201) mais l'intention peut également être appliquée dans l'assistance.</p> |
| <p><b>12. Grands défis/prix ciblant les entités locales</b> mobilisent les gouvernements, les entreprises et les fondations sur des sujets importants et peuvent impliquer une combinaison de subventions, de services de renforcement des capacités et de recherche. Grâce à ces programmes, l'USAID et les partenaires publics et privés incitent les représentants locaux à trouver de nouvelles idées pour résoudre les problèmes de développement. Lorsqu'ils sont bien mis en œuvre, les Grands Défis sont axés sur les résultats et efficaces à la fois en vue d'élargir les innovations et de renforcer les systèmes locaux.</p> |   |

**13. Sélection d'instruments de récompense flexibles :** Le choix délibéré d'instruments de récompense flexibles et bien établis (par exemple, les récompenses à montant fixe, l'assistance hors projet, la rémunération en fonction des résultats, les récompenses de renouvellement ou les transferts d'argent) minimise la charge de déclaration pour les partenaires locaux sans compromettre la qualité ou la supervision.

**14. Récompense de transition :** Une récompense de transition est une récompense d'assistance à une entité locale ou à un partenaire établi localement (collectivement appelés sous-récepteurs locaux) qui est ou a été un sous-récepteur dans le cadre d'une récompense d'assistance de l'USAID. Une récompense de transition ne peut être accordée que si les conditions suivantes sont remplies : le bénéficiaire de la récompense de transition est un sous-récepteur local qui n'a pas reçu de récompense directe de l'USAID auparavant, la récompense initiale nécessitait que le bénéficiaire développe la capacité du/des sous-récepteur(s) local(aux) à devenir plus apte à recevoir une récompense directe de l'USAID ou d'autres donateurs, et le bénéficiaire de la récompense initiale a recommandé le sous-récepteur local pour une récompense de transition potentielle sur la base de critères explicites contenus dans la récompense initiale (voir [Référence obligatoire ADS 303mbb](#)).

**15. Sollicitation pour laquelle au moins un facteur d'évaluation concerne la manière dont l'activité répondra aux priorités locales et/ou fera progresser le leadership local :** Lorsque l'USAID émet des sollicitations, les partenaires doivent être sélectionnés en fonction de la réponse correspondant le mieux aux critères d'évaluation décrits dans la sollicitation. L'un des critères serait la manière dont l'activité répondra aux priorités locales et/ou fera progresser le leadership local.

**16. Récompense où la prime est locale :** En augmentant nos partenariats directs avec des entités locales en tant que bénéficiaires principaux, l'USAID répond aux appels des organisations locales pour un engagement plus direct avec elles en tant que leaders de leur propre développement et soutient nos efforts visant à renforcer les capacités locales et les systèmes locaux.

**17. Accord de gouvernement à gouvernement (G2G) :** L'assistance G2G utilise les systèmes et les institutions d'un gouvernement partenaire afin d'apporter une assistance lorsque l'environnement opérationnel le permet et que l'engagement et les capacités sont suffisants, ou que l'USAID pourrait les renforcer. L'utilisation de l'assistance G2G peut favoriser l'appropriation locale et promouvoir des résultats de développement durables au-delà du financement de l'USAID. La décision d'une mission de recourir à des accords G2G résultera de la planification stratégique, de la conception de projets et/ou d'activités visant à identifier et à atteindre un résultat de développement clairement énoncé, ainsi que des processus d'évaluation et d'atténuation des risques. En plus de ce plan d'atténuation des risques, les activités G2G doivent également disposer d'un plan d'activités MEL. Des conseils supplémentaires sur l'assistance G2G sont disponibles dans l'[ADS 220](#).

**18. Récompense où les sous-subsidations locales représentent >20% du budget :** Dans les cas où un partenaire local n'est pas sélectionné pour être le partenaire principal de mise en œuvre, les partenaires principaux doivent allouer autant de leurs budgets que possible aux partenaires locaux afin d'adopter un rôle de facilitateur ou de soutien, plutôt que de servir d'intermédiaire / arbitre des fonds de l'USAID.

**19. Récompense à une organisation locale avec des frais généraux :** La récompense inclut les frais généraux des bénéficiaires des organisations locales, y compris les sous-bénéficiaires.

|   |   |
|---|---|
| Mise en œuvre   | <p><b>20. Co-développement à mi-parcours avec les partenaires locaux/les sous-bénéficiaires</b> : Le co-développement ne doit pas se limiter à la phase de création d'une activité, il s'agit plutôt d'une approche et d'un principe pouvant être utilisés tout au long de la mise en œuvre. Les partenaires créant des opportunités pour s'engager et co-créer en permanence avec les partenaires locaux, les sous-bénéficiaires et/ou les parties prenantes locales seront en mesure de mieux identifier les opportunités d'adapter et d'améliorer leurs programmes.</p>  |
|   | <p><b>21. Utilisation d'indicateurs de suivi locaux</b>, comprenant au moins l'un des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <a href="#">CBLD-9</a> (renforcement des capacités locales), pour suivre l'amélioration des performances des organisations bénéficiant des efforts de renforcement des capacités financés par l'USG. Les critères de l'indicateur exigent que le renforcement des capacités réponde aux priorités définies localement.</li> <li>● <a href="#">CBLD-10</a> (mobilisation des ressources locales), qui évalue la valeur (\$) des ressources autres que celles des donateurs mobilisées pour les priorités de développement local.</li> <li>● Les mesures de performance locales personnalisées, qui sont adaptées au contexte local.</li> </ul>  |
|   | <p><b>22. Activités conformes à l'exigence de retour d'information du bénéficiaire</b> : Les partenaires de mise en œuvre incluent un plan de collecte et d'utilisation du retour d'information de la communauté locale au sein de leur plan d'activités MEL.</p>   |
|   | <p><b>23. Approches participatives de suivi et d'apprentissage utilisées lors de la mise en œuvre</b> : Le suivi participatif (parfois appelé suivi communautaire) implique l'engagement actif des communautés dans les décisions sur ce qui sera mesuré, comment, et sur la façon dont les résultats / données seront utilisés. Il peut s'agir de travailler avec les communautés en vue de l'élaboration d'indicateurs ou d'outils de suivi, d'impliquer les communautés dans la collecte de données et de solliciter directement leur contribution et leurs commentaires concernant l'efficacité des programmes, ou d'organiser des sessions d'apprentissage avec les communautés afin de réfléchir ensemble aux données et de définir les prochaines étapes. Le suivi et l'apprentissage participatifs favorisent également des systèmes plus mutuels de responsabilité horizontale et verticale.</p> |
|   | <p><b>24. Pause et réflexion avec les parties prenantes locales en utilisant le spectre du développement local</b> :</p> <p>La <a href="#">liste du développement dirigé localement</a> est un outil de pause et de réflexion conçu pour aider les missions de l'USAID et leurs partenaires à considérer et à adopter des approches locales à chaque étape du processus de développement. Elle comporte cinq niveaux qui vont de « moins dirigé localement » à « plus dirigé localement », et la liste facilite une discussion autour du niveau décrivant le mieux cette étape ou ce processus de mise en œuvre de l'activité. Les utilisations de la liste du développement dirigé localement relevant des catégories « En partenariat », « Pouvoir délégué » ou « Leadership local » peuvent être signalées sous cet indicateur.</p>  |
|   | <p><b>25. Suivi de la programmation par la communauté</b> : Collaboration avec les partenaires locaux en vue de choisir un ou plusieurs indicateurs de performance utiles pour évaluer les progrès, gérer de manière adaptative et mesurer l'impact de la programmation. Le ou les indicateurs doivent être utiles à la mission, à ses partenaires, aux parties prenantes locales et aux communautés.</p>   |
| <p><b>26. Efforts de renforcement des capacités alignés sur la <a href="#">politique de renforcement des capacités locales</a></b> : Des partenariats intentionnels et stratégiques de renforcement des capacités avec des individus, des organisations et/ou des réseaux locaux soutenant la</p> |   |

|            |  |
|------------|--|
|            | <p>capacité des représentants locaux à réaliser leur propre mission et leur vision du succès ainsi qu'à améliorer les performances d'un système local afin de produire des résultats de développement durables et appréciés localement. Il s'agit notamment de respecter les 7 principes énoncés dans la <a href="#">politique de renforcement des capacités locales</a> lors du développement, de la mise en œuvre et de l'évaluation des activités. Le renforcement des capacités doit être basé sur une compréhension du système local, il doit avoir un objectif programmatique et être mesuré sur la base des changements de performance, il doit s'appuyer sur les capacités existantes, les capacités et les méthodes utilisées doivent être déterminées par les représentants locaux dont la capacité est renforcée, et ces efforts doivent être caractérisés par la mutualité et la responsabilité partagée.</p>      |
| Évaluation | <p><b>27. Approches d'évaluation participatives utilisées :</b> <a href="#">L'évaluation participative</a> fait référence à la recherche sociale appliquée dans laquelle les évaluateurs s'associent aux parties prenantes locales afin de façonner le processus de recherche et d'y contribuer. Les évaluations qui utilisent des approches participatives dans au moins une étape du processus d'évaluation. Cela va de la planification de l'évaluation (par la prise de décision conjointe d'évaluer, ou le co-développement de l'objectif et des questions de l'évaluation), à la gestion de l'évaluation (par des approches participatives de collecte des données, le leadership local dans l'analyse des données), en passant par la diffusion et l'utilisation de l'évaluation (par des ateliers de parties prenantes ou d'autres moyens adaptés au public afin de refermer les boucles de retour d'information).</p> |
|            | <p><b>28. Une évaluation qui tire parti de l'expertise locale :</b> Des évaluations qui donnent la priorité à l'expertise et aux connaissances locales, comme en témoigne l'embauche d'un organisme d'évaluation local en tant que contractant principal, ou le fait que des experts locaux des pays partenaires dirigent les équipes d'évaluation ou en font partie.</p>  |
|            | <p><b>29. Évaluation axée sur le renforcement de la capacité d'évaluation locale :</b> Des évaluations qui, bien que n'étant pas toujours dirigées par un évaluateur ou une organisation locale, financent intentionnellement et se concentrent sur le renforcement des capacités d'évaluation locales tout au long de leur processus. Pour être éligible, le renforcement des capacités des évaluateurs locaux doit suivre le processus d'amélioration des performances décrit dans <a href="#">CBLD-9 PIRS</a>.</p>  |
|            | <p><b>30. Évaluation ex-post :</b> Une <a href="#">évaluation ex-post</a> est définie comme étant une évaluation de performance ou d'impact qui examine une stratégie, un projet, une activité ou une intervention au moins un an après sa fin. Elle peut être utilisée pour répondre à des questions visant à savoir si et comment les interventions et/ou les résultats sont maintenus et quels facteurs et contextes aident ou entravent les interventions de l'USAID et les résultats de développement durable. Les évaluations ex-post sont particulièrement pertinentes pour comprendre si et comment les programmes de l'USAID soutiennent le développement mené localement et la capacité du pays à maintenir les solutions de développement au fil du temps.</p>  |